

Notice d'information pour les admissions sur dossier

Des demandes d'admission par équivalence peuvent être faites par des étudiants d'universités ou établissements d'enseignement supérieur français ou étrangers.

Chaque candidature sera examinée et évaluée par la Commission de scolarité selon les critères définis par l'arrêté du 31 juillet 2020 relatif au régime des études de l'Ecole du Louvre.

Conditions de candidature

Les conditions nécessaires requises pour que la candidature à l'Ecole du Louvre soit recevable sont recensées ci-dessous. Elles ne constituent que des prérequis, d'autres critères étant utilisés pour sélectionner les candidats qui seront admis.

Votre niveau d'études	Candidature à l'EDL en						
	1 ^{er} cycle, 2 ^e année	1 ^{er} cycle, 3 ^e année	2 ^e cycle, 1 ^{re} année	2 ^e cycle, 2 ^{de} année	Post-master recherche en histoire de l'art, archéologie et muséologie	3 ^e cycle	Classe préparatoire aux concours de conservateur
Deux années d'histoire de l'art et/ou archéologie ou de bi-licence en histoire de l'art/autre discipline : 120 ECTS valides	candidature recevable						
Licence d'histoire de l'art et/ou archéologie ou bi-licence en histoire de l'art/autre discipline : 180 ECTS valides	candidature recevable	candidature recevable	candidature recevable (*)				
Deux années de licence en sciences humaines avec une proportion significative d'histoire de l'art et/ou archéologie : 120 ECTS valides dont 40 ECTS en histoire de l'art et/ou archéologie	candidature recevable						
Licence en sciences humaines avec une proportion significative d'histoire de l'art et/ou archéologie : 180 ECTS valides dont 60 ECTS en histoire de l'art et/ou archéologie	candidature recevable	candidature recevable	candidature recevable (*)				
Master 1 d'histoire de l'art et/ou archéologie valide ou Master 1 en sciences humaines avec une proportion significative d'histoire de l'art et/ou archéologie	candidature recevable	candidature recevable	candidature recevable	candidature recevable			candidature recevable
Master d'histoire de l'art et/ou archéologie valide ou Master en sciences humaines avec une proportion significative d'histoire de l'art et/ou archéologie	candidature recevable	candidature recevable	candidature recevable	candidature recevable	candidature recevable	candidature recevable	candidature recevable

(*) une moyenne de 12/20 minimum est exigée

Sont également admis à candidater les titulaires de diplômes étrangers reconnus équivalents ou les titulaires de titres ou diplômes d'études supérieures sanctionnant des enseignements proches de ceux de l'Ecole du Louvre.

Attention : les élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) font l'objet d'une procédure d'admission unique par la Banque d'épreuves littéraires.

Les candidats ne remplissant pas les conditions énoncées ci-dessus verront leur candidature rejetée sans être examinée par la Commission de scolarité.

Critères de sélection

La commission de scolarité évalue la qualité des dossiers, en prenant en compte l'ensemble des critères suivants :

- le contenu des enseignements suivis et notamment la part de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de l'anthropologie ;
- l'adéquation de la formation envisagée avec le parcours antérieur ;
- l'excellence des résultats académiques ;
- la motivation du candidat. La lettre de motivation, d'une longueur d'une page, doit être détaillée et argumentée et doit préciser le projet du candidat ;
- le nombre de places disponibles.

■ Pour les candidatures en 2^{de} année de 2^e cycle, si aucune expérience professionnelle n'est exigée, un stage dans le champ professionnel du parcours demandé peut constituer un atout supplémentaire. La commission se réserve le droit d'organiser des entretiens en fonction du nombre de candidats ou pour un complément d'information jugé nécessaire pour une juste évaluation du dossier.

Attention : les candidats déjà titulaires d'un Master 2 ne sont pas prioritaires.

- Pour les candidatures en post-master, la qualité du projet de recherche est un critère déterminant pour la sélection. Une fois la recevabilité académique établie, les dossiers sont examinés par la commission de validation de la recherche.
 - Pour les candidatures en 3^e cycle, la qualité du projet de thèse est un critère déterminant pour la sélection. Une fois la recevabilité académique établie, les candidats sont reçus par un membre de l'équipe de recherche pour un entretien pédagogique préalable, puis les dossiers sont examinés par la commission de validation de la recherche.
 - Pour les candidatures en classe préparatoire aux concours de conservateur, les candidats retenus sur dossier sont convoqués à un entretien entre mi-juin et mi-juillet.
 - Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger équivalent aux diplômes mentionnés dans le tableau ci-dessus, les admissions sont autorisées au cas par cas, sur dossier, dans la limite des places disponibles, dans les mêmes conditions que pour les candidats titulaires de diplômes français.
- Si la décision de la commission de scolarité peut faire l'objet d'un recours contentieux, il est rappelé que le juge administratif, selon une jurisprudence constante, ne contrôle pas l'appréciation de la qualité des dossiers à laquelle procède l'École, et ne peut se substituer à celle-ci pour prendre une nouvelle décision en sens contraire.

Bourses

- Bourses sur critères sociaux

Les bourses délivrées au sein de l'École du Louvre relèvent du Crous de Paris.

Les demandes de bourses sur critères sociaux se font sur le site Internet du CROUS dans le cadre du Dossier Social Etudiant (D.E.S.) conformément au calendrier du CROUS.

Les bourses sur critères sociaux sont accessibles aux élèves de l'École du Louvre (sauf en post-master et troisième cycle).

■ Etudiants étrangers : s'informer auprès des services de l'ambassade de France dans le pays d'origine.

Consulter le site Internet du ministère des affaires étrangères et européennes : <http://www.diplomatie.gouv.fr>

Connaissance du français (candidats titulaires de diplômes étrangers)

Les études à l'École du Louvre nécessitent une parfaite compréhension et expression écrite et orale de la langue française (notamment contrôle des connaissances sous forme d'examens terminaux écrits).

Les candidats doivent justifier d'une bonne connaissance du français :

- niveau B2 du CECRL pour le premier cycle de l'École du Louvre,
 - niveau C1 du CECRL pour le deuxième cycle, le post-master, le troisième cycle et la classe préparatoire ;
- soit en présentant une attestation de réussite au TCF, soit en étant titulaires du DELF (B2) ou du DALF. Pour connaître les centres d'examen en France et à l'étranger, les candidats peuvent consulter le site du Centre international d'études pédagogiques (CIEP).
Sont **exemptés** de justificatifs de niveau de langue :
- Les titulaires d'un diplôme français (baccalauréat inclus)
 - Les ressortissants des zones francophones.

Langues

Un test de langue pour la répartition des élèves par groupes de niveau vous sera demandé si vous êtes admis. Les candidats en troisième cycle ne sont pas concernés.

Calendrier

Les candidatures doivent être déposées en ligne via un formulaire de dépôt dématérialisé accessible depuis le site de l'École, assortis des justificatifs demandés, **au plus tard le 31 mai inclus**, délai de rigueur (une dérogation est possible jusqu'au 1^{er} octobre inclus pour les candidatures en post-master et en 3^e cycle).

Le formulaire est accessible entre la fin avril et le 31 mai.

Attention : si les résultats définitifs d'examens ne sont pas disponibles à la date limite d'envoi de la candidature, les candidats veilleront à compléter leur dossier en les envoyant dès réception et au plus tard le 1^{er} juillet à l'adresse equivalences@ecoledulouvre.fr.

*Notification de la décision prise après avis de la commission de scolarité : **courant juillet***

Constitution du dossier

Les documents déposés sont exclusivement des formats PDF.

Veillez nommer vos pièces jointes de la façon suivante : NOMDEFAMILLE_Nomdudocument.pdf

- Une lettre de motivation mettant l'accent sur la formation choisie.
- Un *curriculum vitae*.
- Les photocopies des titres, diplômes et relevés de notes détaillés, y compris le baccalauréat (traduits par un traducteur assermenté pour les diplômes étrangers)
- Un descriptif des études supérieures présentant les différentes options suivies précédemment par le candidat en lien avec la formation choisie.
- Une attestation de niveau de langue française uniquement pour les candidats présentant le dossier avec des diplômes étrangers

Pour une candidature en 2^{de} année de 2^e cycle, compléter par :

- Un résumé d'une page et la table des matières des travaux rédigés (mémoires de recherche, articles, etc.)
- Un projet professionnel ou de recherche par parcours envisagé (3 pages maximum)

Pour une candidature en post master, compléter par :

- Un projet de recherche (3 pages maximum)
- Un résumé d'une page et la table des matières des travaux rédigés (mémoires de recherche, articles, etc.)

Pour une candidature en 3^e cycle, compléter par :

- Un projet de recherche accompagné d'une bibliographie (4 pages maximum), précisant le directeur envisagé et, le cas échéant, l'université de co-encadrement envisagée.
- un plan détaillé des travaux du candidat (sommaire(s) de mémoire, bibliographie, article(s), etc.) et un extrait de mémoire (une dizaine de pages)

Pour une candidature en classe préparatoire, compléter par :

- Un plan détaillé des travaux du candidat (sommaire(s) de mémoire, bibliographie, article(s), etc.) et un extrait de mémoire (une dizaine de pages)

La candidature ne sera effective qu'au moment où l'ensemble des documents sera parvenu à l'École du Louvre. Tout dossier incomplet est irrecevable.